







GUIDE DES PARENTS DE 6ÈME

Bienvenue au
Collège Léonard de Vinci

05 56 57 48 30
Mails :
ce.0333093h@ac-bordeaux.fr
viesco.ldv@gmail.com
1 Av. du Lycée
33160 Saint Aubin de Médoc

SOMMAIRE

1 L'entrée au collège

2 Le carnet de liaison

3 Les régimes de sorties

4 La cantine

5 L'emploi du temps

6 Les absences et retards

7 Site du collège

8 Pronote

9 EduConnect

10 Les services

L'ENTRÉE AU COLLÈGE

Votre enfant s'apprête à faire sa rentrée en 6ème, quelques éléments sont à prendre en compte afin de l'accompagner au mieux dans sa scolarité.

Votre enfant sera confronté à une nouvelle organisation et à un fonctionnement différent de ce qu'il a connu à l'école.

Les changements auxquels votre enfant va être exposé :

Les horaires

Au collège les journées sont plus longues, elles peuvent débuter à 8h10 et se terminer à 17h00.

L'emploi du temps

L'emploi du temps varie en fonction des jours mais aussi des semaines. Ainsi votre enfant devra préparer son cartable en fonction des matières qu'il aura chaque jour en se référant à son emploi du temps de Pronote.

Les enseignants et les salles

Chaque discipline est dispensée par un enseignant différent et dans une salle différente.

Les autres personnels

Au collège, les élèves sont en relation avec différents personnels comme les enseignants, les Assistants d'Education, le Conseiller Principal d'Education (CPE), l'Infirmier, les Chefs d'établissement, le Secrétariat, les Agents de service...

Au-delà de ces changements d'organisation, votre enfant s'apprête également à entrer dans la période de l'adolescence. Une période où des changements physiques, physiologiques, comportementaux et psychologiques vont s'opérer et qui pourront entraîner des modifications dans les comportements, les habitudes et les humeurs.

Il est important, en tant que parents, d'être présents, d'accompagner ces changements pour éviter les comportements à risques et les addictions mais aussi pour que les élèves puissent s'épanouir et réussir.

Le collège Léonard de Vinci s'engage à veiller au bien-être des élèves et à garantir la réussite de tous les élèves en restant en relation étroite avec les familles.

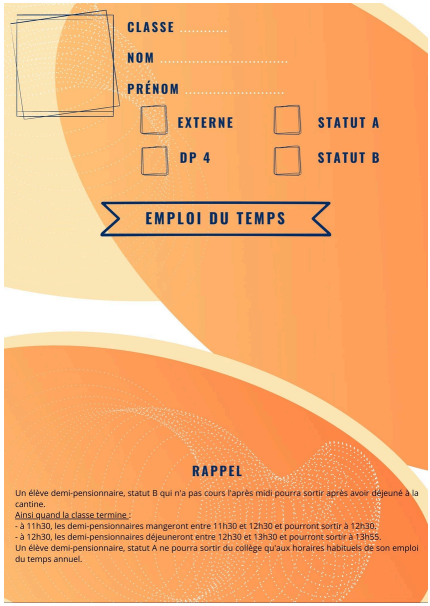
LE CARNET DE LIAISON

Tous les élèves sont munis d'un carnet de liaison qui permet de faire le lien entre la famille et le collège. Chaque élève doit obligatoirement l'avoir dans son cartable.
Le carnet de liaison comporte : le nom, prénom, classe, photo, régime, statut et emploi du temps de l'élève.

Pas de carnet = Pas de sortie hors du collège
Pas de carte cantine = Passage en dernier

Carnet de liaison du collège Léonard de Vinci 2025 - 2026





LES RÉGIMES DE SORTIES

Il est essentiel que soient bien définis les moments où l'élève doit être présent au collège sous la responsabilité de l'établissement, ou en dehors, sous la responsabilité du responsable légal.

2 régimes

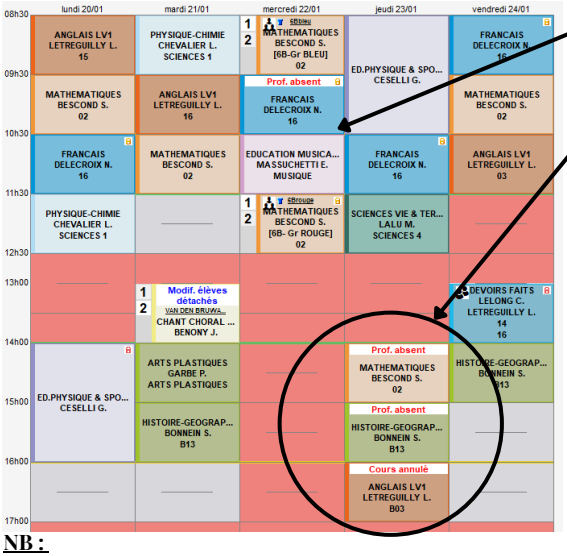
Demi-pensionnaire : l'élève déjeune obligatoirement au collège.

Externe : l'élève rentre au domicile pour déjeuner.

Les statuts

Statut A : l'élève entre à la première heure de cours et sort à la dernière heure de cours fixée par l'emploi du temps annuel de sa classe. En cas d'absence imprévue du professeur, l'élève ne pourra pas sortir le jour même. Il ne sera autorisé à sortir qu'après avoir pris connaissance de cette absence et avoir fait signer le carnet de liaison par un des responsables légaux.

Statut B : l'élève est autorisé à quitter l'établissement après son dernier cours même en cas d'absence imprévue d'un professeur à la fin du temps scolaire (fin de demi-journée pour les externes, fin de journée pour les demi-pensionnaires).



Les sorties du collège sont interdites entre deux heures de cours.

Exemple :

Si une classe n'a plus cours l'après-midi, les demi-pensionnaires ne peuvent sortir du collège qu'à partir de 14h sauf si un responsable légal vient récupérer l'enfant et signer une décharge. Dans ce cas, le repas n'est pas déduit.

NB :

1. Enfant (DP) qui termine à 11h30, ne peut sortir qu'à 12h30.
2. Enfant (DP) qui termine à 12h30, ne peut sortir qu'à 13h50.

LA CANTINE

Les horaires de passage cantine :

- **11h30 - 12h30**
- **12h30 - 13h30**

Le passage s'effectue par niveau de classe et selon les priorités. Exemple, un élève est prioritaire s'il participe à diverses activités lors de la pause méridienne comme l'UNSS, la chorale...

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
6e / 5e / 4e / 3e	5e / 4e / 3e / 6e	4e / 3e / 6e / 5e	3e / 6e / 5e / 4e

Chaque élève possède une carte de cantine personnelle lui permettant d'accéder au service de restauration. L'entrée est contrôlée à l'aide d'une tablette numérique via Turboself.



EMPLOI DU TEMPS

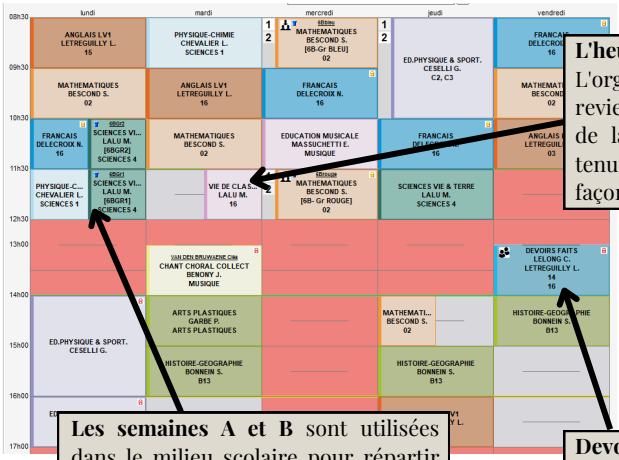
Sur l'emploi du temps sont indiquées les heures de cours et les heures d'étude établies pour l'année. Certaines heures peuvent se libérer pour une durée limitée, en cas d'absence prévue ou imprévue des professeurs. Les modifications sont consultables en ligne via l'application Pronote dès qu'un changement s'opère officiellement.

Les horaires

8h15 : ouverture du portail
8h25 - 9h20 : cours
9h25 - 10h20 : cours
10h20 - 10h40 : récréation
10h40 - 11h35 : cours
11h35 - 12h35 : cours

13h00 - 13h55 : cours
13h55 - 14h50 : cours
14h55 - 15h50 : cours
15h50 - 16h05 : récréation
16h05 - 17h00 : cours
17h15 : fermeture du portail

Les pauses déjeuners ont lieu entre 11h30 et 14h00. Chaque élève dispose de minimum 30min pour déjeuner.



L'heure de vie de classe : L'organisation de cette heure revient au professeur principal de la classe, mais il n'est pas tenu de l'animer à lui seul ni de façon systématique.

Les semaines A et B sont utilisées dans le milieu scolaire pour répartir les matières dans l'emploi du temps hebdomadaire. Suivant que l'on soit en semaine A ou B l'emploi du temps est différent. Exemple le lundi semaine A : Français et en semaine B : SVT.

Devoirs faits est un temps dédié à la réalisation des devoirs, encadré par des professeurs en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe.

ABSENCES ET RETARDS

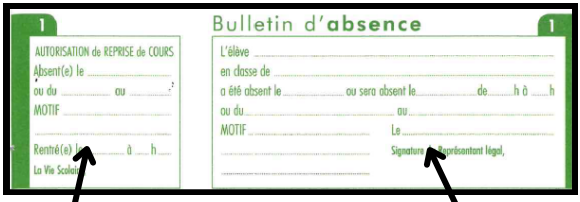
Pour signaler l'absence de votre enfant, 3 possibilités s'offrent à vous :

- Appeler la vie scolaire du collège : 05 56 57 48 30 (taper 2)
- Envoyez un mail : viesco.ldv@gmail.com
- Message Pronote à partir du compte des parents

UN APPEL NE SUFFIT PAS A RÉGLER ADMINISTRATIVEMENT L'ABSENCE, UN ÉCRIT EST OBLIGATOIRE SOIT :

- Au retour de votre enfant, vous remplissez **le coupon vert « absence »** (motif et signature) dans le carnet de correspondance
- Un mail
- Un message Pronote avec le compte parent

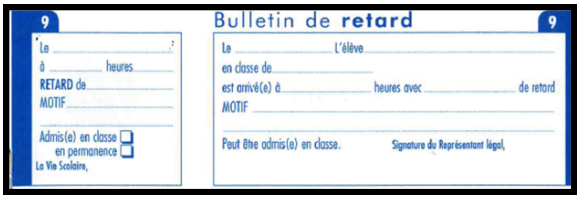
Bulletin d'absence dans le carnet de correspondance



La partie de gauche sera remplie par le personnel de la Vie Scolaire.

Le responsable légal remplit la partie de droite, sans la détacher. Ne pas oublier de signer.

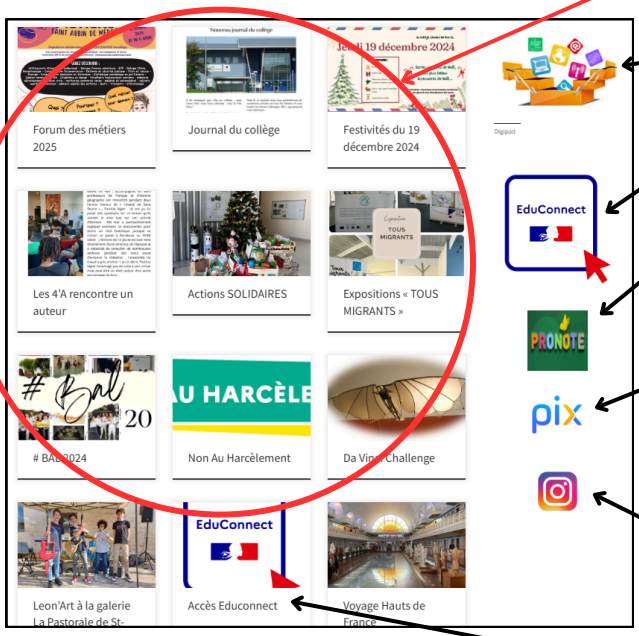
Bulletin de retard dans le carnet de correspondance



SITE DU COLLÈGE

Le collège dispose d'un site internet qui regroupe toutes les actualités, les projets, les interventions, les ressources pédagogiques et éducatives du collège. Le site est régulièrement mis à jour. Vous pouvez retrouver le site grâce au lien suivant :
https://collegeleonarddevinci.fr/





Les actualités

Digipad : ressource pédagogique

EduConnect

Accès Pronote

Accès PIX : plateforme en ligne pour évaluer les compétences numériques des élèves

Instagram (@college.ldv.33160): suivez le compte Instagram pour plus d'actualités

EduConnect : accès simplifié via le lien disponible sur le site du collège.

PRONOTE

Tutoriel d'utilisation

Pronote est un logiciel de vie scolaire et de suivi éducatif et pédagogique. C'est un outil qui permet également la communication et la transmission des informations de l'Ecole vers la famille et inversement.

Pour plus d'explications et d'informations du logiciel, vous disposez du **QR code** en haut à droite qui vous donne un accès direct à une présentation de toutes les fonctionnalités de Pronote.



Vous y retrouverez notamment des fonctionnalités essentielles au suivi de la scolarité de votre enfant comme :

Emploi du temps



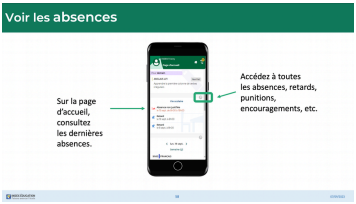
Devoirs et ressources



Notes, compétences et bulletins



Absences et retards



Contacter un professeur



Actualités du collège



EDUCONNECT

Tutoriel aide à la connexion

EduConnect

Un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant

EduConnect remplace mes anciens comptes : **il simplifie le suivi et l'accompagnement de la scolarité de mes enfants.**

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est **un compte unique** qui permet d'accéder à un ensemble de services et démarches en ligne pour **suivre la scolarité de mes enfants**



J'utilise ce compte unique :
- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous mes enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).



Je peux accéder par exemple :
- aux **démarches en ligne** (Scolarité services) comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc.
- à l'**espace numérique de travail** (ENT)
- au **livret scolaire** de mes enfants.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Sur **teleservices.education.gouv.fr**



1. Pour activer mon **compte unique,** j'ai besoin du **numéro de téléphone portable** donné lors de l'inscription de mes enfants.



2. Une fois que mon compte est activé, j'accède aux services et démarches associés à chacun de mes enfants.

Une fois connecté à EduConnect, vous pouvez accéder à Pronote via l'onglet sur la page d'accueil du site du collège

LES SERVICES

Secrétariat de direction :

Changement adresse ou de numéros de téléphone, examens, dossier d'inscription...

Secrétariat d'intendance :

Bourse, service de cantine, manuels scolaire, fonds social...

Vie scolaire :

Absences et retards.

Infirmerie :

Tout ce qui est relatif au médical.